

# Mission 4 - « SPorTif »

## « Système de Portail capTif »

Propriétés	Description
Intitulé	Mise en place d'un <b>portail captif</b> pour accéder à Internet.
Présentation rapide	Mettre en conformité avec la loi, le contrôle des accès Internet réalisé pour les utilisateurs de la M2L.
Positionnement	Semestre 1 Semestre 2 Semestre 3 Semestre 4
	>>>>
Charge estimée	24 heures pour une personne
Savoir-faire mobilisés en priorité	Installer un composant matériel et un composant logiciel Installer et configurer un élément d'interconnexion Installer, configurer et administrer un système d'exploitation Exploiter les fonctions de base d'un langage de commandes Gérer les habilitations d'accès aux ressources d'un serveur/service (accès locaux et distants) Installer, configurer et administrer un service Mettre en œuvre un protocole sécurisé associé à un service Valider et documenter un service Valider et documenter la mise en exploitation d'un service Configurer une maquette ou un prototype pour valider une solution Configurer les éléments d'interconnexion permettant d'établir des périmètres de sécurité Valider et documenter une solution Justifier le choix d'une solution technique Sécuriser un service - Administrer un service Sécuriser un serveur et une solution technique d'accès - Administrer un système Installer et configurer une solution de contrôle et de surveillance des communications
Notions ECJM	Le système d'information et les risques organisationnels
Documents joints	Cahier des charges et descriptif M2L-Organisation - ver M.pdf remis en septembre 2024
Modalités de réception	Présentation d'un système opérationnel sur matériel réel. Fourniture d'une documentation d'étude, d'installation et de test.
Équipes	3 personnes n'ayant jamais travailler ensemble en AP3 et AP4
Planning	Début : 25 février en H6 Fin : 01 avril H6/H9 pour la mise à disposition fonctionnelle (réception 30' maxi / équipe) 06 avril avant 24h00 pour le CR final par messagerie via EcoleDirecte Les missions AP4-M4 et AP4-M5 vous sont confiées simultanément, à vous de planifier.

# Enjeux

La M2L doit maîtriser l'ensemble des connexions Internet établies depuis ses dispositifs. Elle doit se conformer à :

- 1 Décret no 2006-358 du 24 mars 2006 relatif à la conservation des données des communications électroniques
- 2 La loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 sur la lutte contre le terrorisme
- 3 La CNIL et les tribunaux qui considèrent la cybersurveillance légale si les 3 conditions suivantes sont remplies :
- L'existence de la cybersurveillance doit d'abord avoir été portée à la connaissance des salariés, soit par voie d'affichage soit par note de service.
- Les représentants du personnel doivent avoir été consultés (pour simple avis);
- Elle doit être justifiée (proportionnalité) et limitée à une surveillance de flux (volume de trafic, type de fichiers échangés, filtrage URL,...) sans accéder aux contenus des courriers électroniques ni aux répertoires identifiés comme « personnel » sur le disque dur du poste de travail du salarié sous peine d'être poursuivi pour violation de correspondance privée. Les traces enregistrées par
- 4 Les fichiers journaux doivent respecter : CERTA-2008-INF-005

## Cahier des Charges

## Objectifs fonctionnels

- Authentifier et filtrer les consultations requises par les connexions sortantes
- Journaliser et imputer aux utilisateurs les connexions sortantes tout en protégeant la vie privée
- Sécuriser le réseau de consultation des attaques extérieures, notamment le site Web Intranet
- Redondance du portail captif souhaitée ainsi que le respect des exigences légales des journaux

### Exigences d'utilisation

- Exploitation : afficher et gérer l'activité des équipements présents sur le réseau de consultation.
- Administration du portail : <u>connexion sur un serveur d'annuaire</u>, activation du service d'administration à distance (SSH) via le LAN et Internet.
- Consultation des <u>statistiques d'exploitation</u> du réseau de consultation, de la bande passante et du volume des connexions.
- Consultation des évènements du pare-feu.
- Récupération des fichiers journaux pour archivage. Ces fichiers :
  - contiennent les traces des connexions.
  - constituent ainsi les preuves de l'activité du réseau de consultation,
  - doivent être stockés de préférence de façon chiffrée.
- Activation et désactivation de <u>l'antivirus de flux entrant depuis Internet</u>.
- (Dés)Activation, modification ou mise à jour de « black-listes » des domaines ou d'URL filtrés.
- (Dés)Activation ou modification du filtrage réseau (filtrage de protocoles)

#### Exigences d'installation

#### La solution devra:

- être <u>déployée dans la reproduction du réseau</u> de la M2L issue de la mission « CREANET », éventuellement un réseau identique pour chacune des équipes (terminaux filaires et smartphones)
- récupérer la liste des utilisateurs de la M2L, dans un premier temps à partir d'un fichier (csv,...) puis depuis un annuaire centralisé (LDAP ou AD)
- comporter un moyen de sauvegarde des journaux sur un serveur en liaison sécurisée

### Exigences d'organisation du projet et des productions

Votre documentation sera <u>un seul fichier</u> non éditable. Elle intégrera au moins :

- le planning prévu et réalisé (tâches, jalons, ressources humaines,...), cohabitation avec AP4-M5
- la preuve de la compatibilité de votre solution avec les exigences du projet
- le schéma détaillé de votre installation
- le paramétrage des différents constituants (hardware et software)
- les relevés de résultats de tests significatifs
- un mode d'emploi simple pour rapatrier les utilisateurs, consulter et sauvegarder les journaux.
- ce que vous estimez judicieux d'y ajouter pour valoriser votre travail!